

**PARTICULIERS**

# **TARIFS DES OPERATIONS & SERVICES\***

**AU 01/01/2012**

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.

\* Incluent les tarifs exhaustifs des opérations  
et produits relatifs à la gestion d'un compte de dépôt.

**BANQUE & ASSURANCE**  
[www.alpes.banquepopulaire.fr](http://www.alpes.banquepopulaire.fr)

  
**LA BANQUE  
QUI DONNE ENVIE D'AGIR**

  
**BANQUE  
POPULAIRE**

Chère Cliente, Cher Client,  
Cher Sociétaire,

Transparence, clarté et simplification restent les piliers de notre politique tarifaire. Nous poursuivons ainsi le travail effectué ces dernières années en vue de vous faciliter la compréhension des prix de nos principaux services et opérations. Dans ce même esprit, nous nous sommes attachés à mettre en œuvre les recommandations du rapport « Pauget-Constans » qui vous garantissent une lisibilité accrue et vous offrent une possibilité de comparaison entre les tarifs des différents établissements bancaires.

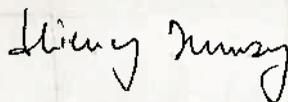
En ce sens, nous avons conçu de nouvelles conventions qui vous permettront de choisir uniquement les services dont vous avez besoin et ainsi d'obtenir un tarif ajusté et personnalisé. Nous avons également réduit le nombre de nos lignes tarifaires et nous vous proposons, comme l'an passé, des exemples d'utilisation « type » de nos services afin de vous donner une estimation claire du coût de nos prestations.

En 2012, comme depuis plusieurs années, les tarifs des principaux services que vous utilisez restent inchangés, tels que ceux des cartes de paiement et des conventions. Toutefois, certains autres services connaissent une augmentation généralement limitée à l'inflation. Nous nous attachons à restreindre l'impact de ces changements et veillons à rester toujours à votre écoute et au plus proche de vos attentes.

Voici donc un extrait de nos conditions tarifaires 2012.

Votre conseiller demeure, bien entendu, à votre entière disposition pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

Je vous remercie très sincèrement de votre confiance et de votre fidélité à la Banque Populaire des Alpes.



Thierry DUMAY  
Directeur du Développement

<b>EXTRAIT STANDARD DES TARIFS</b>	<b>3</b>
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE</b>	<b>4</b>
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
Le droit au compte	
<b>BANQUE À DISTANCE</b>	<b>6</b>
Par Internet	
Par mail	
Par téléphone	
Par SMS	
<b>VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b>	<b>7</b>
Cartes	
Virements	
Prélèvements/TIP	
Chèques	
<b>OFFRES GROUPEES DE SERVICES</b>	<b>10</b>
Composez votre convention en fonction de vos besoins	
Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA)	
<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b>	<b>12</b>
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</b>	<b>14</b>
Découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits Immobiliers	
Avenants sur contrats de prêt	
Remboursement par anticipation	
Autres prestations	
<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b>	<b>16</b>
Épargne bancaire	
Placements financiers	
Autres produits et services	
Gérer votre patrimoine financier	
<b>ASSURANCES ET PRÉVOYANCE</b>	<b>18</b>
Assurer vos moyens de paiement	
Votre assurance personnelle	
Protéger vos enfants	
Assurer l'avenir de vos proches	
Assurer vos biens	
Les successions	
<b>EFFECTUER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER</b>	<b>20</b>
Vos opérations de change	
Vos opérations par carte bancaire	
Vos paiements vers l'étranger	
Vos règlements en provenance de l'étranger	
Autres prestations	
<b>EXEMPLES D'UTILISATION DE SERVICES BANCAIRES</b>	<b>22</b>
<b>RÉSOUTRE UN LITIGE</b>	<b>25</b>

# Vos projets « Développement Durable »

La Banque Populaire des Alpes est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de Développement Durable. En partenariat avec de nombreux acteurs reconnus tels que l'ADEME, la Banque Populaire des Alpes a mis en place et continue de développer une gamme complète de services, de prêts à caractère écologique, d'épargne solidaire... Elle sensibilise aussi ses collaborateurs sur cet engagement et mène un suivi de ses émissions de CO<sub>2</sub> via la réalisation d'un bilan carbone annuel.

## Notre offre d'épargne responsable et solidaire

- **Livret Développement Durable**  
Livret d'épargne réglementé pour le financement des investissements écologiques. Taux de rémunération identique à celui du Livret A.
- **Livret CODEVair (Label Finansol)**  
Livret monétaire solidaire dont les dépôts permettent de financer le développement durable dans la région.
- **SICAV ISR (Investissement Socialement Responsable)**
  - Fructi Actions Environnement
  - Fructi Fonds Valeurs Européennes (pour les clients souhaitant diversifier leur épargne sur les marchés boursiers dans le respect des critères de l'Investissement Socialement Responsable).



## Notre offre de financement à caractère écologique

- **Prêt Habitat Basse Consommation**  
Taux préférentiel pour tout investissement sur des biens immobiliers respectant la norme « Bâtiment Basse Consommation ».
- **PREVair**  
Taux privilégié adapté aux projets de travaux de rénovation et d'équipement en vue de l'amélioration de la performance énergétique ou de la production d'énergie renouvelable.
- **PREVair +**  
Financement adapté aux projets de travaux et d'équipement de biens immobiliers neufs.
- **ECO PTZ**  
Prêt à Taux Zéro pour le financement de travaux visant à améliorer la performance énergétique de votre résidence principale.
- **PTZ+**  
Si vous êtes éligibles au Prêt à Taux Zéro pour votre projet immobilier, le montant accordé sera majoré pour un investissement respectant la norme « Bâtiment Basse Consommation ».

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement  
avant de vous engager.**

Pour en savoir plus rendez vous sur :

[www.developpementdurable.banquepopulaire.fr](http://www.developpementdurable.banquepopulaire.fr)

Notre partenaire :

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS\*

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

## Liste des services

- **Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Cyberplus Particuliers profil gestion et bourse)<sup>(1)</sup>**  
Soit pour information 24 € par an par mois 2 €
- **Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS**  
par alerte 0,25 €
- **Carte de paiement Internationale (Visa ou Mastercard)**
  - A débit immédiat par an 40 €
  - A débit différé par an 40 €
- **Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)**  
par an 29 €
- **Frais de retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro<sup>(2)</sup> (carte de paiement internationale)**
  - Par retrait (à partir du 5<sup>ème</sup> retrait par mois) 1 €
- **Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro<sup>(2)</sup>**
  - En agence par virement 3,60 €
  - Par Internet par virement Gratuit<sup>(1)</sup>
- **Frais de prélèvement**
  - Mise en place d'une autorisation de prélèvement Gratuit
  - Par prélèvement Gratuit
- **Commission d'intervention**  
par opération 8,30 €  
- Plafond mensuel 224,10 €
- **Cotisation à l'assurance perte ou vol des moyens de Paiement (Sécuriplus)**
  - I titulaire par an 27 €

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût d'accès à Internet.

(2) Voir page 21.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte Gratuit
- Aide au changement de domiciliation SIMPLIDOM Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité" disponible dans votre agence et sur le site Internet [www.alpes.banquepopulaire.fr](http://www.alpes.banquepopulaire.fr)

- Désolidarisation de compte joint Gratuit
- Clôture de compte sans transfert :
  - compte de dépôt et livret (hors épargne logement) Gratuit
- Transfert de compte vers une autre Banque Populaire Gratuit
- Transfert de compte vers un autre établissement financier :
  - par compte 82 €
  - transfert de PEP Monétaire 105 €

1 % du capital avec un minimum de
- Transfert de portefeuille titres (hors Réseau Banque Populaire)
  - par ligne 13 €
  - minimum 86 €

## Relevés de compte

- Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire Gratuit
- Relevé de compte exclusivement papier :
  - mensuel Gratuit
  - mensuel trié Gratuit
  - par quinzaine par mois 1,60 €
  - décadaire par mois 2,60 €
  - hebdomadaire par mois 6,80 €
  - journalier par mois 15,90 €
- Relevé de compte exclusivement électronique (sur Cyberplus) Gratuit
- Relevé de compte adressé cumulativement par courrier postal et voie électronique (sur Cyberplus) par mois 2,50 €
- Duplicata extrait de compte par extrait 6,70 €
- Frais de recherche sur adresse NPAI par adresse 5 €
- Carnet de bord par an 6,65 €

## Tenue de compte

- Délivrance d'un RIB<sup>(1)</sup> ou IBAN<sup>(2)</sup> Gratuit
- Enregistrement d'un changement d'adresse Gratuit
- Frais annuel de tenue de compte créditeur sans mouvement par an 63 €

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 18 mois consécutifs.

(1) RIB : Relevé d'Identité Bancaire  
(2) IBAN : International Bank Account Number

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## • Dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations. Les dates de valeur mentionnées ci après s'appliquent à toute opération libellée en euros ou dans une devise de l'EEE, dès lors qu'au moins un des deux prestataires de services de paiement (celui du bénéficiaire ou celui du payeur) se trouve sur le territoire de la France métropolitaine, dans les départements d'outre mer, à Saint Martin, à Saint Barthélemy, à Mayotte ou à Saint Pierre et Miquelon (uniquement opérations en euros pour ces deux derniers territoires). Pour toute opération n'entrant pas dans ce champ, nous consulter.

- Versement ou retrait d'espèces au guichet Jour
- Remise de chèques<sup>(3)</sup> date de l'opération<sup>(4)</sup> + 1 jour ouvré
- Réception et émission d'un virement Jour

(3) Hors opération internationale (nous consulter)

(4) Date de l'opération = date de remise

## Services en agence

- Dépôt d'espèces (Euros) Gratuit
  - Interrogation de compte demandée au guichet 3,70 €
  - Frais de recherche de document\* :
    - le 1<sup>er</sup> document 12 €
    - document supplémentaire 3 €
  - Frais d'édition d'échelles papier par édition 13,70 €
  - Courrier conservé à l'agence forfait annuel 57 €
  - Délivrance d'attestations diverses 16,20 €
  - Frais de location de coffres à partir de 82 €
- Par an, en fonction du volume  
Montant maximum garanti : 50 000 €

\* Hors champ d'application de la Directive Européenne des Services de Paiement, transposée en droit français par l'ordonnance du 15 juillet 2009

## Le droit au compte

Dans le cadre du droit au compte, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base.

- Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :
  - L'ouverture et la fermeture du compte
  - Enregistrement d'un changement d'adresse
  - Un relevé de compte au moins une fois par mois
  - Des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins
  - L'encaissement de virements reçus
  - L'encaissement de chèques déposés sur votre compte
  - Le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
  - Le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)
  - Une carte de paiement à autorisation systématique : la carte Electron
  - La consultation des comptes à distance : Cyberplus Particuliers profil consultation
  - 2 formules de chèque de banque par mois} Gratuit

# BANQUE À DISTANCE

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Frais d'abonnement et d'utilisation des services permettant la consultation et/ou la gestion à distance

## Par Internet

• <b>Cyberplus Particuliers profil consultation</b> (nouvel abonnement depuis le 01/01/2011)		Gratuit*
• <b>Cyberplus Particuliers profil gestion et bourse</b> (nouvel abonnement depuis le 01/01/2011)	par mois	2 €**
• <b>PassCyberplus :</b>		
- 1 <sup>er</sup> PassCyberplus		Gratuit*
- 2 <sup>ème</sup> PassCyberplus (envoi sous quinzaine)	à l'unité	10,20 €
- 2 <sup>ème</sup> PassCyberplus en mode urgent (disponible sous 48 h à l'agence)	à l'unité	15,30 €

Gérez vos comptes et passez vos ordres de bourse avec LineBourse (les tarifs sont consultables en pages 16 et 17, rubrique "Placements financiers").

## Par mail

• <b>Turbo Mail :</b>		
- Réception hebdomadaire de mail	par mois	1 €**
- Réception quotidienne de mail	par mois	3,10 €**

Recevez des informations sur vos comptes par mail.

• <b>Alerte sur solde ou opération</b>	par alerte	0,25 €
--	------------	--------

## Par téléphone

• <b>Alodis Plus :</b>		
- Accéder à un serveur vocal au 0 892 890 038 - 0,34 € TTC/minute	sans abonnement	
• <b>Centre d'informations Alodis :</b>		
- Appeler un Conseiller au 0 820 870 870 - 0,12 € TTC/minute	sans abonnement	

Gérez vos comptes, passez vos ordres de bourse avec Alodis Plus (serveur vocal interactif) et entrez en relation avec un conseiller.

• <b>BP info juridique :</b> Service téléphonique de renseignements juridiques et vie pratique	par an	1,20 €**
--	--------	----------

## Par SMS

• <b>Moviplus :</b>		
- Réception hebdomadaire de SMS	par mois	1 €**
- Réception quotidienne de SMS	par mois	3,10 €**

Recevez des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

• <b>SMS+ 6 11 10</b> - 0,35 € TTC/envoi + prix d'un SMS	sans abonnement	
---	-----------------	--

Recevez, à la demande, des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

• <b>Alerte sur solde ou opération</b>	par alerte	0,25 €
--	------------	--------

\* hors coût d'accès à Internet.

\*\* hors coût de la communication téléphonique.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Cartes

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation) ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le 5 de chaque mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (7 jours/7, 24h/24, coût d'un appel local) pour faire immédiatement opposition.

### Cartes de retrait (cotisation annuelle)

• Carte Cirrus (à partir de 12 ans)	21 €
• Carte Point Argent	13 €

### Cartes de paiement (cotisation annuelle)

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte (sauf Visa Infinite) ou si vous optez pour une convention de relation.

• Carte Visa Electron (à autorisation systématique)	29 €
• Carte BUDJ-NRJ (12-17 ans)	12 €
• Carte Bleue Nationale (uniquement en renouvellement)	41 €
• Carte Internationale (Visa ou Mastercard)	40 €
• Carte Visa Premier	119 €
• Carte Visa Platinum	195 €
• Carte Visa Infinite	298 €
• E-Carte Bleue pour Visa (Paiement en vente à distance)	1 €

### Options liées aux cartes (cotisation annuelle)

• Option carte crédit FACELIA (valable pour toutes les cartes sauf Visa Infinite)	Gratuit
--	---------

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement  
avant de vous engager.**

L'option crédit Facelia vous permet de bénéficier d'une réserve d'argent disponible à tout instant et utilisable directement au moment de votre achat. De plus avec l'option Facelia sur votre carte, la garantie de vos achats peut être prolongée jusqu'à 3 années supplémentaires.

• <b>Option Cartego</b> Elle vous permet de choisir l'image présente sur votre carte bancaire (sauf Visa Premier, Platinum et Infinite)	
- image de notre catalogue	8 €
- photo de votre choix	10 €
• <b>Option NRJ</b>	
- pour les moins de 18 ans	Gratuit
- pour les plus de 18 ans	9 €

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## Services liés aux cartes

- Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) :
  - 1 titulaire par an 27 €
  - 2 titulaires par an 40,80 €

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

- Réédition du code confidentiel 6,60 €
  - Refabrication de carte en cas de perte par le client, d'usage non conforme ou en urgence (72h) 26,20 €
  - Frais de recherche de facturette\* :
    - en France par facturette 10,70 €
    - à l'étranger par facturette 21,30 €
  - Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement et/ou retrait par CB (2 mois maximum) 17 €
- \* Hors champ d'application de la Directive Européenne des Services de Paiement, transposée en droit français par l'ordonnance du 15 juillet 2009.
- Frais d'opposition sur carte en cas de perte par le client 25,10 €
  - Cotisation carte de crédit renouvelable CREODIS par an 17 €

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

- Les commissions à l'étranger : voir page 20, rubrique "Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger"

## Les services liés aux cartes en cas de vol ou d'usage frauduleux de vos moyens de paiement

En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre moyen de paiement à votre insu, sur Internet par exemple, votre Banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt. Votre Banque peut également être à l'initiative du blocage de votre moyen de paiement si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de ce dernier.

- Frais d'opposition sur carte pour vol ou usage frauduleux Gratuit
- Refabrication de la carte en mode "normal" Gratuit
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération Gratuit

## Retirer des espèces en France

- Frais de retrait d'espèces à un distributeur du réseau Banque Populaire ou du réseau Point Argent Gratuit
- Frais de retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :
  - A compter du 1<sup>er</sup> retrait dans le mois pour une carte Visa Electron, BUDJ-NRJ 1 €
  - A compter du 5<sup>ème</sup> retrait dans le mois pour une carte Visa Internationale, Mastercard et Cirrus 1 €
  - Retraits pour une carte Visa Premier, Platinum ou Infinite Gratuit

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

- Frais de retrait d'espèces au guichet de votre agence (sans émission de chèque) Gratuit
- Mise à disposition de fonds dans une autre agence du réseau Banque Populaire 17,60 €

## Virements

- Virement occasionnel ou permanent reçu Gratuit
- Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire des Alpes Gratuit
- Frais de virement SEPA occasionnel externe dans la zone Euro\* :
  - En euros au guichet de votre agence 3,60 €
  - Par Cyberplus Particuliers Gratuit\*\*
- Frais de virement SEPA permanent externe dans la zone Euro\* :
  - Mise en place d'un virement permanent Gratuit
  - Coût par virement effectué :
    - En euros au guichet de votre agence 1,40 €
    - Par Cyberplus Particuliers Gratuit\*\*
- Opposition à un virement avant exécution, dans les délais légaux de révocation Gratuit

\* Voir page 21.

\*\* Hors coût d'accès Internet.

## Prélèvements/TIP

- Mise en place d'un avis de prélèvement Gratuit
- Opposition ponctuelle à un prélèvement avant exécution Gratuit
- Opposition définitive à un prélèvement récurrent (retrait du consentement) 24,90 €

## Chèques

- Remise de chèque(s) Gratuit
- Paiement par chèque Gratuit
- Renouvellement automatique de chéquier Gratuit
- Destruction de chéquier 1,90 €
- Frais d'envoi de chéquier en pli simple (sur demande du client uniquement)
  - Chéquier 40 formules par chéquier 1,90 €
  - Chéquier 60 formules par chéquier 2,70 €
- Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple
  - Chéquier 40 formules par chéquier 6,30 €
  - Chéquier 60 formules par chéquier 7,40 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque 12 €
- Frais d'opposition sur chèque (à la mise en place et aux dates anniversaires) 16,40 €

# OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Une convention de relation est un « bouquet de services » destiné à la gestion quotidienne de vos comptes. En fonction de vos besoins, elle est composée d'un socle de produits ainsi que de nombreux contrats optionnels. Elle vous permet de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription unitaire des produits. Le prix de la convention est fonction de la composition personnalisée que vous déterminez avec votre conseiller.

## Composez votre convention en fonction de vos besoins

### Les incontournables

Carte Bancaire*	Au choix	- Carte Electron à autorisation systématique - Carte Internationale - Carte Visa Premier - Carte Visa Platinum - Carte Visa Infinite
Assurance Perte ou Vol Moyens de Paiement		- Sécuriplus I assuré
Accès à vos comptes sur Internet*	Au choix	- Cyberplus Profil Consultation - Cyberplus Profil Gestion et Bourse

\* A déterminer avec votre conseiller.

### Les services optionnels

- 2<sup>ème</sup> carte bancaire
- Sécuriplus 2<sup>ème</sup> assuré
- Autorisation de découvert
- Assurance du découvert et des opérations bancaires
- BP Infos juridique

### Quelques exemples de compositions possibles

- **Horiz'Alpes (moins de 28 ans)**
  - Avec une Carte Electron, l'assurance des moyens de paiement et Cyberplus Profil Consultation par mois 2,34 €
  - Avec une Carte Bancaire Internationale, l'assurance des moyens de paiement et Cyberplus Profil Gestion par mois 3,05 €
- **Equip'Alpes**
  - Avec une Carte Bancaire Internationale, l'assurance des moyens de paiement et Cyberplus Profil Consultation par mois 5,25 €
  - Avec une Carte Visa Premier, l'assurance des moyens de paiement, Cyberplus Profil Gestion et une autorisation de découvert par mois 13,61 €
- **Pour les clients Casden ou Sofronta**
  - Avec une Carte Bancaire Internationale, l'assurance des moyens de paiement, Cyberplus Profil Gestion et une autorisation de découvert par mois 7,19 €

## Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA)

La convention Baséo Banque Populaire vous permet de bénéficier d'une gamme de moyens de paiement alternatifs aux chèques à 3,54 € par mois, soit pour information 42,48 € par an.

### Les produits et services inclus dans Baséo

- 1 Carte de paiement à autorisation systématique - Electron
- Consultation des comptes par Internet - Cyberplus profil consultation
- 2 Virements SEPA occasionnels externes dans la zone euro par mois
- 2 Virements permanents par mois
- Prélèvements automatiques
- 1 Chèque de banque par an
- Information compte express Moviplus (1 SMS par semaine)

Pour les clients titulaires d'une GPA, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 5 €/opération, plafonnés à 6 opérations/mois (soit 30 €/mois).

Les frais de rejet sur prélèvement sont de 15 €/rejet pour une opération d'un montant supérieur ou égal à 15 € et du montant de l'opération rejetée pour une opération inférieure à 15 €. Les frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés à 3 rejets/mois (soit au maximum 45 €/mois).

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## Commission d'intervention

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
• Commission d'intervention	par opération 8,30 €
- plafond mensuel	224,10 €

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

(Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : "COM INTERVENT.")

## Opérations particulières

• Frais pour Saisie Attribution ou avis à tiers détenteur	96 €
• Frais pour arrêté de compte devenu litigieux	160 €
• Frais de surveillance des interdits bancaires	53 €
• Frais d'interdiction bancaire ou judiciaire	
- Mise en place par un autre établissement de crédit	14 €
• Frais de mainlevée de l'interdiction bancaire ou judiciaire	
- Mise en place par un autre établissement de crédit	5,60 €
• Frais pour opposition administrative	10% du montant dû
- Maximum	96 €
• Frais de lettre de relance sur compte débiteur	Gratuit

## Incidents de paiement

### Liés aux chèques

Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée d'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision* (au titre de la loi MURCEF sur l'absence de provision lors de la présentation d'un chèque de paiement)	12 €
* Perçus uniquement si le chèque est payé.	
• Forfait pour chèque rejeté (pour absence de provision suffisante ou autres motifs) :	
- Pour un chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
- Pour un chèque supérieur à 50 €	50 €

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

(Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : FRAIS REJET CHQ)

• Chèque émis en période d'interdiction bancaire	37 €
• Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision	8,40 €

## Liés aux autres moyens de paiement

- Forfait de rejet d'un prélèvement (y compris prélèvement d'échéance de prêt), d'un virement, d'un TIP, d'un TEP ou d'un téléversement (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
- si incident inférieur à 20 €	Montant de l'incident
- si incident supérieur ou égal à 20 €	20 €

Ce forfait comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. Pour le rejet d'une échéance de prêt, ce forfait ne comprend pas les intérêts de retard. (Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : "FRAIS REJET")

- Frais d'opposition carte pour usage abusif 46 €

## Les incidents sur prêts non professionnels, octroyés par la Banque Populaire des Alpes

- Intérêts de retard sur échéance de prêt régularisée

Taux du prêt majoré de 3 points

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement  
avant de vous engager.**

## Découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

- **Commission trimestrielle de gestion de compte** 7,50 €  
Cette commission s'applique dès la perception du premier agio
- **Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert**  
Découvert du compte convenu et formalisé
  - Frais fixes de mise en place et de renouvellement 19 €
  - Taux d'intérêts débiteurs Nous consulter
  - Commission de dépassement de l'autorisation de découvert + 2 % du taux convenu
- **Découvert du compte non autorisé**  
- Taux d'intérêts débiteurs Nous consulter

## Crédits à la consommation

Taux : Nous consulter

- **Prêt personnel, automobile ou travaux**
  - Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
  - Mini 60 €
  - Maxi 155 €
- **Prêt bienvenue Acef, Sofronta ou Casden**  
- Frais de dossier forfait 30 €
- **Prêt étudiants (- de 28 ans)**  
- Frais de dossier Gratuit
- **Avance 1<sup>er</sup> salaire jeunes actifs (- de 30 ans)**  
- Frais de dossier 1 €
- **Offre Crédit renouvelable**  
- Carte débit/crédit FACELIA Nous consulter

## Crédits Immobiliers

Taux : Nous consulter

- **Prêt à Taux Zéro/Eco Prêt à Taux Zéro/Prêt Epargne Logement**  
- Frais de dossier Gratuit
- **Autres types de prêts immobiliers**
  - Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
  - Mini 230 €
  - Maxi 1230 €
- **Prêts en CHF** Nous consulter
- **Prêts immobiliers clients Casden ou Acef**
  - Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
  - Mini 115 €
  - Maxi 600 €
- **Prêts jeunes actifs Primo Accédant (- de 32 ans)**  
- Frais de dossier Gratuit

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Les assurances

Le taux de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge et des caractéristiques de l'assuré. Nous consulter.

## Les garanties

- **Inscription hypothécaire** Nous consulter
- **Caution personnelle et solidaire**
  - Mise en place Gratuit
  - Lettre d'information annuelle obligatoire 20,50 €
- **Frais de gage sur véhicule** 132,50 €  
(+ frais administratifs règlementaires si nécessaire)
- **Frais sur gage sur autre bien mobilier** 328,50 €  
(+ frais administratifs règlementaires si nécessaire)
- **Délégation sur produits assurance vie capitalisation** 158 €
- **Frais sur mainlevée de garantie :**
  - de caution personnelle et solidaire 45,50 €
  - de garantie hypothécaire 108 €
  - de gage sur véhicule 54 €
- **Délégation d'assurance prévoyance** (non facturée en cas de refus par Assurances Banque Populaire) 338 €

## Avenants sur contrats de prêt

- **Renégociation de taux sur prêt immobilier** 1,50 % du capital restant dû  
Mini 406 €
- **Autres modifications sur prêt immobilier** 260,90 €
- **Avenants sur prêt personnel** 50,70 €

## Remboursement par anticipation

- **Remboursement d'un prêt personnel** Nous consulter
- **Remboursement d'un prêt immobilier** 6 mois d'intérêts plafonnés à 3% du capital restant dû

## Autres prestations

- **Duplicata du tableau d'amortissement** 11,40 €
- **Attestation sur prêt (CAF, prêt conventionné)** 16 €
- **Acte de caution de loyer et divers** 44,50 €
- **Acte de caution LMDE (La Mutuelle des Etudiants)** 30 €

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## Épargne bancaire

- Livret A, Livret A « Association »
- Livret d'Épargne Populaire
- Compte sur Livret
- Livret Fidélis (réservé aux sociétaires détenteurs d'un minimum de 5 parts sociales)
- Fronta Livret
- Gamme Développement Durable
  - Livret Développement Durable
  - Codevair (label Finansol)

Les fonds collectés servent au financement des projets à caractère écologique.

## Préparer votre projet immobilier

- Plan Épargne Logement
- Compte Épargne Logement

## Épargner pour vos enfants

- Livret Premier Pas (0/12 ans)
- Livret Jeunes (12/25 ans)

## Valoriser votre épargne

- Compte à terme Optiplus (maxi 3 ans) intérêts progressifs
- Compte à terme 5 ans intérêts progressifs

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

## Placements financiers

- Ouverture d'un Compte Titres et/ou d'un Plan Épargne en Actions (PEA)

## Ordres de Bourse Euronext Paris

Montant des ordres passés en agences	Commission Proportionnelle <sup>(1)</sup>	Minimum de perception <sup>(2)</sup>
Tranche de 0 à 1 500 € inclus	0 %	9,15 €
Tranche de 1 501 € à 10 000 € inclus	0,51 %	-
Tranche de 10 001 € à 40 000 € inclus	0,46 %	-
Au delà de 40 000 €	0,41 %	-

Montant des ordres passés en agences	Commission Proportionnelle <sup>(3)</sup>	Minimum de perception
Tranche de 0 à 1 500 € inclus	0 %	19,48 €
Tranche de 1 501 € à 10 000 € inclus	1,15 %	-
Tranche de 10 001 € à 40 000 € inclus	1,10 %	-
Au delà de 40 000 €	1,05 %	-

- (1) Les pourcentages s'appliquent sur le montant brut de la négociation. Hors coût d'accès Internet.  
 (2) Hors coût d'accès Internet  
 (3) Les pourcentages s'appliquent sur le montant brut de la négociation.

## Ordres de bourse sur places Étrangères

- Commission applicable sur le montant de la transaction 1,22 %
- Minimum de perception 98,70 €

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Taux  
Nous consulter

Gratuit

## Pour les clients LineBourse pour les places de cotation ci-dessous :

- Francfort, Londres :
  - Commission applicable sur le montant de la transaction 0,45 %
  - Minimum de perception 55,60 €
- Etat-Unis : commission proportionnelle par tranche
  - De 0 à 20.000 € 55,60 €
  - Au-delà de 20.000 € 0,37 %
- Autres Places :
  - Commission applicable sur le montant de la transaction 1,22 %
  - Minimum de perception 98,70 €

## OPCVM France réseau Banque Populaire : SICAV et FCP

	Droits d'entrée	Frais de gestion directs **	Frais de gestion indirects **
OPCVM Actions *	Entre 1 et 3 %	Entre 0,70 et 1,50 %	Entre 0,80 et 2,05 %
OPCVM Obligations*	Entre 1 et 3 %	Entre 0,30 et 0,45 %	Entre 0,45 et 0,50 %
OPCVM Monétaires *	Gratuits	Entre 0,70 et 0,80 %	Entre 0,12 et 1 %
OPCVM Profilés*	Entre 1 et 3 %	Entre 1,80 et 2,40 %	Entre 0,50 et 0,80 %

\* Gamme Cœur de l'Épargne Financière.

\*\* La Banque Populaire des Alpes vous informe qu'une part comprise entre 40 et 80 % des frais de gestion peut lui être versée au titre de son activité de conseil et placement. Sur demande de votre part, vous pouvez recevoir des précisions sur ces rémunérations.

## Droits de garde y compris LineBourse (perception annuelle)

- Droits de Garde sur valeurs Réseau Banque Populaire Gratuit
- Droits de Garde : commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille

Tranche de valeur par compte titres ou PEA	Commission Proportionnelle	Minimum de perception
Tranche de 0 à 10 000 € inclus	0,24 %	57,71 €
Tranche de 10 001 € à 20 000 € inclus	0,23 %	57,71 €
Tranche de 20 001 € à 50 000 € inclus	0,22 %	57,71 €
Au delà de 50 000 €	0,21 %	57,71 €

- Si détention de titres étrangers dans le portefeuille Forfait 41,50 €\*

\* En supplément de la facturation de la commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille.

## Autres produits et services

- Crescendo Par an 11 €

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix.

- Hisséo Vie : Gratuit  
Hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un contrat assurance vie
- Hisséo : Gratuit  
Hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un portefeuille titres ou d'un PEA

## Gérer votre patrimoine financier

- Bilan patrimonial Nous consulter
- Relevé ISF 28 €
- Gestion sous mandat personnalisée Nous consulter
- Mandat d'arbitrage sur contrat d'assurance vie multi-supports Nous consulter

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

## Assurer vos moyens de paiement

- Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) :

- 1 titulaire	par an	27 €
- 2 titulaires	par an	40,80 €

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

## Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Nous consulter

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, la MAV garantit le versement d'une indemnité pouvant atteindre 1 million d'euros et assure des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

- Autonomis

Nous consulter

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences, souvent lourdes, de la perte d'autonomie.

- Fructi - Santé

Nous consulter

Avec nos 4 formules « Vitamin » optez pour une complémentaire santé sur mesure qui s'adapte à chacun des membres de votre famille.

- Fructi - Obsèques

Nous consulter

Pour libérer vos proches de vos obsèques et garantir le respect de vos volontés.

## Protéger vos enfants

- Assur BP - Enfant

Nous consulter

Assur BP-Enfant : le contrat qui complète idéalement la Responsabilité Civile de notre contrat habitation.

Activités scolaires ou extrascolaires, offrez à votre enfant un maximum de protection 24h/24 et 7j/7

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Assurer l'avenir de vos proches

- Fructi-famille
- Tisséa

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Nous consulter

Nous consulter

Ces contrats de prévoyance vous permettent de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôts, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

- Fructi-budget

- Option rente de 3 000 € pendant 12 mois	par an	47,16 €
- Option rente de 1 500 € pendant 24 mois	par an	47,16 €
- Option rente de 3 000 € pendant 24 mois	par an	88,20 €

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée de 1 ou 2 ans.

## Assurer vos biens

- Assur BP - Auto
- Assur BP - Habitat
- Assurance d'un bien donné en location
- Assur BP - Horizon

Nous consulter

Nous consulter

Nous consulter

Nous consulter

Assur BP - Horizon, un contrat d'assurance simple, lisible pour les jeunes de moins de 27 ans.

Un contrat qui protège efficacement les jeunes (formule personnelle) et leur 1<sup>er</sup> logement (formule tous risques) avec une cotisation adaptée à leur budget.

Ces assurances sont commercialisées par ABP Vie, ABP Prévoyance et ABP IARD, entreprises régies par le code des assurances.

## Les successions

- Frais de succession

- Avoirs inférieurs à 15 000 €	1 %
- Avoirs supérieurs à 15 001 €	0,50 %
Maxi	750 €

- Frais réduits en cas de conservation des avoirs à la Banque Populaire des Alpes
- Frais de gestion annuels

0,50 %

55 €

# EFFECTUER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Vos opérations de change

Aux conditions ci-dessous peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire étranger. Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour du débit/crédit en compte.

• <b>Traveller's chèque de voyage</b>	
- Commission de délivrance	1,25 %
	Minimum facturé 9,60 €
- Commission de négociation	9,60 €
• <b>Commission de change manuel de devise étrangère</b> (opération réservée aux clients Banque Populaire des Alpes)	7 €

## Vos opérations par carte bancaire

• <b>Forfait par retrait d'espèces réalisé au guichet d'autres banques à l'étranger</b>	5 €
+ commission (sur montant du retrait)	2,50 %
• <b>Retrait d'espèces au guichet automatique d'une banque en zone Euro*</b>	
- Avec une carte Visa Premier, Platinum ou Infinite	Gratuit
- A partir du 1 <sup>er</sup> retrait dans le mois avec la carte Electron, BUDJ	1 €
- A partir du 5 <sup>ème</sup> retrait dans le mois avec la carte Visa, Mastercard ou Cirrus	1 €
• <b>Retrait d'espèces au guichet Automatique d'une banque située dans un pays hors Espace Economique Européen (E.E.E.)** ou en devises dans un pays de l'E.E.E.***</b>	
- Forfait par retrait	3,50 €
+ commission (sur montant du retrait)	2,50 %
• <b>Frais de paiement à l'étranger</b>	
- Dans les pays de l'E.E.E.** et en euros	Gratuits
- Dans les pays hors E.E.E.** ou en devise différente de l'euro	2,50 %

## Vos paiements vers l'étranger

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour du débit/crédit en compte.

• <b>Virement européen émis à destination des pays de l'E.E.E.** et Eurovirement SEPA***</b>	
- Support papier avec les codes IBAN et BIC dûment renseignés	3,60 €
- Frais sur virement permanent périodique avec les codes IBAN et BIC dûment renseignés	1,40 €
• <b>Autres virements émis à destination de l'étranger (émis vers l'E.E.E.** en devises ou émis hors de l'E.E.E.** en Euros ou en devises)</b>	
+ commission de change sur devise étrangère <sup>(1)</sup>	
- Contre-valeur devises ≤ 500 €	7 €
- Contre-valeur devises > à 500 € et ≤ 12 500 €	14,80 €
- Contre-valeur devises > à 12 500 €	29,70 €
• <b>Chèques émis à destination de l'étranger</b>	
+ commission de change sur devise étrangère <sup>(1)</sup>	
- Contre-valeur devises ≤ 500 €	7 €
- Contre-valeur devises > à 500 € et ≤ 12 500 €	14,80 €
- Contre-valeur devises > à 12 500 €	29,70 €

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Vos règlements en provenance de l'étranger

• <b>Virement européen en provenance des pays de l'E.E.E.** et Eurovirement SEPA***</b>	
- Virement reçu	Gratuit
- En cas d'absence ou d'anomalie du code IBAN ou BIC :	
• Montant ≤ à 500 €	7 €
• Montant > à 500 €	14,80 €
• <b>Autres virements reçus de l'étranger (reçus dans l'E.E.E.** en devises ou reçus hors E.E.E.** en Euros ou en devises)</b>	
+ commission de change sur devise étrangère <sup>(1)</sup>	
- Contre-valeur devises ≤ à 500 €	7 €
- Contre-valeur devises > à 500 €	14,80 €
• <b>Chèques reçus en euros ou devises tirés sur banque étrangère</b>	
+ commission de change sur devise étrangère <sup>(1)</sup>	
+ commission de banque pays si crédit après encaissement Frais réels	
- Contre-valeur devises ≤ à 500 €	7 €
- Contre-valeur devises > à 500 €	14,80 €
• <b>Rejet de chèque initié par la banque étrangère</b>	31,20 €

## Autres prestations

• <b>Frais de correction sur opération incomplète</b>	23,70 €
• <b>La couverture du risque de change</b>	Nous consulter
• <b>Les placements</b>	Nous consulter

(1) Commission de change sur toutes opérations de change euros/devises étrangères et frais sur opérations hors Bourse	0,05 %
- Minimum	11 €
- Maximum	142,60 €

\* Zone EURO : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie

\*\* Zone E.E.E. : Espace Economique Européen, composé des pays de la Zone Euro + Bulgarie, Danemark, Hongrie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède et République tchèque

\*\*\* Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays de l'E.E.E. + Monaco + Suisse

Pour toute autre opération commerciale ne figurant pas dans ce présent guide, merci de vous référer à celui réservé aux conditions appliquées aux Professionnels et Entreprises ou de contacter votre agence.

# EXEMPLE D'UTILISATION COURANTE DE SERVICES BANCAIRES POUR UNE PERSONNE

Par souci de clarté nous avons déterminé 3 exemples types d'utilisation de nos services afin que vous puissiez mesurer aisément le coût des prestations que vous propose votre banque.

Tarifs annuels 2012

1 Produits et services		
• Tenue de compte		Gratuit
• Carte Bancaire Internationale		40 €
• Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements		27 €
• Frais de retraits hors guichets automatiques Banque Populaire	2 par mois	Gratuit
• Emission d'un chèque de banque <sup>(1)</sup>		1,20 €
• Opposition sur chèque <sup>(2)</sup>		1,64 €
• Mise en place d'un virement permanent externe		Gratuit
• Refabrication d'une carte en urgence <sup>(3)</sup>		5,24 €
• Frais de virements permanents externes (Guichet)	12 par an	16,80 €
• Prélèvements automatiques	48 par an	Gratuit
• Envoi d'un chéquier en recommandé avec accusé de réception	2 fois par an	12,60 €
<b>Coût global</b>		<b>104,48 €</b>
		<b>soit 8,70 € par mois</b>

2 Banque à distance		
• Coût d'utilisation du serveur vocal	30 minutes par an	10,20 €
• Abonnement banque en ligne (Internet) profil consultation <sup>(4)</sup>		Gratuit
• Alertes SMS sur solde et sur opération	pour 4 par mois	12 €
<b>Coût global</b>		<b>22,20 €</b>
		<b>soit 1,85 € par mois</b>

3 Frais en cas de découvert et d'incidents de fonctionnement		
• Frais de mise en place d'un découvert		19 €
• Lettre d'information préalable pour chèque sans provision <sup>(5)</sup>	1 par an	12 €
• Commissions d'intervention <sup>(6)</sup>	6 par an	49,80 €
<b>Coût global</b>		<b>80,80 €</b>
		<b>soit 6,73 € par mois</b>

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services, le tarif annuel est de 207,48 € par an soit 17,29 € par mois**

(1) Coût calculé sur la base d'un chèque de banque tous les 10 ans  
 (2) Coût calculé sur la base d'une opposition tous les 10 ans  
 (3) Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans  
 (4) Hors coût d'accès Internet  
 (5) Perçu uniquement si le chèque est payé  
 (6) Traitement d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte  
 Ex : Dépassement du découvert (voir rubrique "Irrégularités et incidents" page 12)

# EXEMPLE D'UTILISATION COURANTE (AVEC BOURSE) POUR UN COUPLE

Tarifs annuels 2012

1 Produits et services		
• Tenue de compte		Gratuit
• Carte Bancaire Internationale		40 €
- 2 <sup>ème</sup> carte Bancaire Internationale sur le même compte		20 €
• Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements		27 €
- 2 <sup>ème</sup> cotisation		13,80 €
• Frais de retraits hors guichets automatiques Banque Populaire	pour 6 par mois	24 €
• Emission d'un chèque de banque <sup>(1)</sup>		1,20 €
• Refabrication d'une carte en urgence <sup>(2)</sup>		5,24 €
• Mise en place de prélèvements automatiques		Gratuit
• Prélèvements automatiques	48 par an	Gratuit
• Envoi d'un chéquier en recommandé avec accusé de réception	2 fois par an	12,60 €
<b>Coût global</b>		<b>143,84 €</b>
		<b>soit 11,99 € par mois</b>

2 Banque à distance		
• Abonnement banque en ligne (Internet) profil gestion et bourse <sup>(3)</sup>		24 €
• Virements permanents externes	20 par an	Gratuit
• Alertes SMS sur solde et sur opération	pour 6 par mois	18 €
<b>Coût global</b>		<b>42 €</b>
		<b>soit 3,50 € par mois</b>

3 Frais en cas de découvert et d'incidents de fonctionnement		
• Frais de mise en place d'un découvert		19 €
• Commissions d'intervention <sup>(4)</sup>	2 par an	16,60 €
<b>Coût global</b>		<b>35,60 €</b>
		<b>soit 2,97 € par mois</b>

4 Gestion de votre portefeuille boursier		
• Frais de courtage - Ordres passés en agence <sup>(5)</sup>		16,34 €
• Droits de garde d'un PEA (Plan Epargne en Actions) d'un montant de 15 000 € <sup>(6)</sup>		57,71 €
<b>Coût global</b>		<b>74,05 €</b>
		<b>soit 6,17 € par mois</b>

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services, le tarif annuel est de 295,49 € par an soit 24,62 € par mois**

(1) Coût calculé sur la base d'un chèque de banque tous les 10 ans  
 (2) Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans  
 (3) Hors coût d'accès Internet  
 (4) Traitement d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte  
 Ex : Dépassement du découvert (voir rubrique "Irrégularités et incidents" page 12)  
 (5) Coût calculé sur la base d'un achat 1 fois tous les 10 ans : 1 ligne actions de 1000 € / 4 lignes actions de 4000 € / 1 Sicav maison de 3000 €  
 (6) Composition : 4 lignes actions de 2000 € / 1 ligne Sicav Maison de 7000 €

# EXEMPLE D'UTILISATION POUR UN INVESTISSEUR

Tarifs annuels 2012

## 1 Produits et services

• Tenue de compte		Gratuit
• Carte bancaire Visa Premier		119 €
• Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements		27 €
• Frais de retraits hors guichets automatiques Banque Populaire	8 par mois	Gratuit
• Emission d'un chèque de banque <sup>(1)</sup>		3,60 €
• Refabrication d'une carte en urgence <sup>(2)</sup>		5,24 €
• Frais de retraits par carte hors zone Euro	2 retraits de 200 €	17 €
• Paiements par carte hors zone Euro	10 paiements de 160 €	40 €
• Prélèvements automatiques	60 par an	Gratuit
• Envoi d'un chéquier en recommandé avec accusé de réception	2 fois par an	12,60 €

Coût global **224,44 €**  
soit **18,70 € par mois**

## 2 Banque à distance

• Abonnement banque en ligne (Internet) <sup>(3)</sup> profil gestion et bourse		24 €
• Alertes SMS sur solde et sur opération	pour 8 par mois	24 €
• Virements permanents externes	24 par an	Gratuit

Coût global **48 €**  
soit **4 € par mois**

## 3 Gestion de votre portefeuille boursier

• Frais de courtage - Ordres passés par Internet <sup>(4)</sup>		338,40 €
• Droits de garde d'un PEA (Plan Epagne en Actions) d'une valeur de 50 000 € <sup>(5)</sup>		91 €

Coût global **429,40 €**  
soit **35,78 € par mois**

## 4 Frais en cas de découvert

• Frais de mise en place d'un découvert		19 €
---	--	------

Coût global **19 €**  
soit **1,58 € par mois**

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services,  
le tarif annuel est de 720,84 € par an**

**soit 60,07 € par mois**

(1) Coût calculé sur la base de 3 chèques de banque tous les 10 ans

(2) Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans

(3) Hors coût d'accès Internet

(4) Achat annuel : 12 lignes actions de 1500 € / 12 lignes actions de 3000 € / 1 Sicav externe de 5000 €

(5) Composition : 14 lignes actions à 3000 € / 1 ligne Sicav externe à 8000 €

# RÉSOLURE UN LITIGE



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

## Vous vous interrogez sur une tarification ? Vous ne comprenez pas une écriture ?

Votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous disposez de 3 possibilités :

1

**Votre conseiller reste  
votre interlocuteur privilégié**

2

**Vous pouvez également contacter  
le Service Qualité-Relations Clients**

BANQUE POPULAIRE DES ALPES

Service Qualité-Relations Clients

30 avenue Charles de Gaulle - 74 808 La Roche/Foron Cedex

Tél : 04 50 25 32 33

3

**En dernier recours, le Médiateur**

Au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur.

Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

Banque Populaire des Alpes

2 avenue du Grésivaudan - 38 700 Corenc

# LES CLÉS DE LA BANQUE

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française :  
"les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>)  
contient également de multiples informations  
sur vos droits et vos obligations, l'utilisation  
de votre compte, de vos moyens de paiement...



# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

## Pour contacter un conseiller :

- Par téléphone :  
au Centre d'Informations **Alodis**  
au **0 820 870 870** (0,12 € TTC/minute)  
ou en agence  
(liste des agences sur [www.alpes.banquepopulaire.fr](http://www.alpes.banquepopulaire.fr))

## Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

- Par Internet, avec **Cyberplus**  
[www.alpes.banquepopulaire.fr](http://www.alpes.banquepopulaire.fr)
- **NOUVEAU** Depuis votre mobile  
[m.alpes.banquepopulaire.fr](http://m.alpes.banquepopulaire.fr)
- Par SMS+ **6 11 10** (0,35 € TTC par envoi + prix d'un SMS)
- Par téléphone, avec le serveur vocal **Alodis Plus**  
au **0 892 890 038** (0,34 € TTC/minute)

Les présents tarifs peuvent être modifiés en cours d'année, après information préalable, deux mois avant leur mise en application.

Si vous ne disposez pas encore de votre convention d'ouverture de compte, vous pouvez en obtenir une gratuitement, sur simple demande ou l'éditer en ligne sur notre site internet [www.alpes.banquepopulaire.fr](http://www.alpes.banquepopulaire.fr) (chemin : Particuliers / Tarifs / Modèle de convention de compte de dépôt). Cette convention de compte devra être complétée et signée par vos soins, ainsi que par le co-titulaire le cas échéant, et retournée à votre agence.

Pour satisfaire au respect de la norme qualitative ISO 9001 version 2000, toute conversation auprès du Centre d'informations ALODIS peut faire l'objet d'une écoute non enregistrée par le superviseur du téléconseiller.

Banque Populaire des Alpes, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par l'article L. 512.2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit - Siren 605 520 071 RCS GRENOBLE - Activité annexe : intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 015 - Siège social : 2 avenue du Grésivaudan 38 700 CORENC.



LA BANQUE  
QUI DONNE ENVIE D'AGIR